



Des droits pour chaque salarié tout au long de la vie professionnelle.

Au quotidien, sur la zone commerciale Euralille, les salariés sont soumis* :

- ✓ A la flexibilité dans les horaires.
- ✓ A la précarité, en moyenne même si les salariés bénéficient de CDI, peu d'entre eux ont plus de 5 ans d'ancienneté. Certains d'entre nous ont des contrats de 10 h semaine.
- ✓ A de mauvaises conditions de travail, transport, accès, parking, agressivité des clients, insécurité de la galerie marchande, brimades et insultes, risques d'incendies, etc.
- ✓ A de faibles niveaux de ressources, le plus souvent inférieures à 1000 euros.

**D'après l'analyse des 20 réponses autour du 4 pages CGT de juin 04. Prenez le temps de le remplir et de nous le transmettre pour construire ensemble le syndicalisme dont vous avez besoin.*

Pour gagner de nouvelles conquêtes sociales répondant à nos besoins et à nos aspirations, pour aller de l'avant et créer de nouvelles relations de travail, imaginons ensemble de construire et d'obtenir :

- ✓ La libre consultation par les délégués du personnel du registre unique du personnel Euralille.
- ✓ L'extension des droits syndicaux, locaux, crédits d'heures, etc.
- ✓ La mise en place d'un CHS-CT Euralille avec des moyens d'intervention, les représentants du personnel étant élus au suffrage universel direct.
- ✓ D'être consultés avant tous travaux modifiant les conditions de travail et de vie sur le site.
- ✓ La mise en place de commission commune de comité d'entreprise ou d'établissement.
- ✓ La prise en charge des moyens relatifs aux conditions de vie sur Euralille, vestiaires, réfectoires, parking, etc....

Le droit à une carrière

Le droit à l'emploi.

Le droit à la formation professionnelle.

Aujourd'hui, aucune obligation de maintenir le salarié dans l'emploi, la carrière est interrompue à chaque changement d'employeur.

Exigeons ensemble le maintien de la situation antérieure et le transfert des acquis d'une entreprise à l'autre.

Exigeons que les entreprises de la branche ou de la zone Euralille soient mis à contribution pour assurer l'effectivité des droits, ancienneté, salaire, qualification, formation, protection sociale, etc....

La CGT agit pour un nouveau statut du travail salarié et propose une sécurité sociale professionnelle. L'EMPLOI et les SALAIRES sont des enjeux pour le développement économique de notre pays et de sa cohésion sociale.

Une coordination des syndicats CGT des entreprises Euralille existe déjà, elle vous accueille tous les mercredi de 9h à 14h , pour tout contact appelez
DELBAR Vincent 06 30 52 69 91
ou par E-mail : vdcgtnord@wanadoo.fr
Et Union Locale CGT Lille, 101 bis rue Barthelemy Delespaul, 03 20 86 11 00

Pour nos droits,

Pour nos revendications,

Pour un statut qui assure notre dignité de salarié,

Une CGT plus forte.... Ça compte !

Je souhaite me syndiquer

Nom..... Prénom.....
Entreprise.....
Adresse personnelle.....
.....
Telephone :.....
E-mail :.....

